

Appel à Manifestation d'Intérêt

En vue de l'occupation temporaire du domaine public pour l'Occupation d'un hangar Avions – bord à piste

Cadre contractuel : Convention d'Occupation Temporaire du domaine public aéroportuaire

Activité autorisée : Maintenance, stockage avions

Durée prévisionnelle : A définir

LOCAUX :

- Atelier et bureaux associés : 2126m²
- Parking VL : 125 m²
- Parking avion (extérieur) : 1729 m²

En option :

- Modulaire : 325 m²
- Terrain : 974 m²

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'AUTORISATION :

Type d'autorisation :

La location sera formalisée par une convention d'occupation temporaire du domaine public, en application du Code général de la propriété des personnes publiques.

MODALITES :

Contenu du dossier de réponse :

Ce dossier doit permettre à AEROPORT DE LILLE SAS d'avoir une vision et une compréhension globale de la volonté du candidat.

Pour cela il comprendra :

- Une description du candidat :
 - Un extrait K-BIS de moins de 3 mois,
 - Une présentation des capacités financières de l'entreprise avec notamment une déclaration concernant son chiffre d'affaires sur les trois dernières années
 - Une présentation commerciale de l'entreprise
- Une présentation du projet envisagé avec notamment :
 - Présentation de l'activité projetée sur le site
 - Description Projet aéronautique
 - Nombre d'emplois concernés
 - Partenariat éventuel
 - Démarche RSE

Modalités de remise des propositions :

Les dossiers devront parvenir **avant le 31 décembre 2024** par voie dématérialisée à l'adresse suivante : erossini@lille.aeroport.fr

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites ne seront pas retenus.

Renseignements complémentaires :

Pour toute question, adressez un courriel à : erossini@lille.aeroport.fr

AEROPORT DE LILLE SAS

Aéroport de Lille SAS - CS 90227 – 59812 LESQUIN CEDEX

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 euros, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 852 559 566

Exploitante de l'aéroport de Lille en vertu du contrat de Délégation de Service Public du 25 juillet 2019

<https://www.lille.aeroport.fr/> - 0 891 67 32 10 (0.23€ TTC /min – depuis la France)

La présente consultation vaut procédure de sélection préalable requise par l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques. En cas de procédure infructueuse, ADL SAS pourra délivrer à l'entité de son choix le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée. AEROPORT DE LILLE SAS se réserve le droit d'interrompre à tout moment la présente procédure.